

LETTRE D'ENTENTE 2023-2028 – NUMÉRO 05

ENTRE D'UNE PART :

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC (FNEEQ-CSN)

ET

D'AUTRE PART,

LE COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DES COLLÈGES (CPNC)

ENTENTE RELATIVE À L'ANNEXE VII-2 « AUTORISATION PROVISOIRE DE PROGRAMME »
POUR LE PROGRAMME D'ÉTUDES « TECHNIQUES DE GESTION HÔTELIÈRE » (430.A0)
AU CEC DE MONT-TREMBLANT DU CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME

CONSIDÉRANT l'autorisation provisoire accordée au Cégep de Saint-Jérôme d'offrir le programme d'études « Techniques de gestion hôtelière » (430.A0) ;

CONSIDÉRANT le renouvellement de l'entente de partenariat entre le Collège et l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) ;

CONSIDÉRANT la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la gestion hôtelière ;

CONSIDÉRANT l'absence de formation à l'enseignement supérieur dans ce secteur dans la région du Collège ;

CONSIDÉRANT que le peu d'étudiants inscrits dans ce programme d'études ne permet pas de conclure à sa pérennité.

Les parties conviennent que :

1. L'entente sur l'autorisation provisoire d'offrir le programme d'études « Techniques de gestion hôtelière » (430.A0) au CEC de Mont-Tremblant est prolongée pour l'année scolaire en cours, soit 2024-2025. Afin de répondre aux besoins futurs, ladite entente est prolongée à nouveau pour les années scolaires 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029 et 2029-2030 inclusivement;
2. Aux fins de l'autorisation provisoire mentionnée au paragraphe 1 de la présente, le texte du point 03 de l'annexe VII-2 est remplacé par le texte suivant :
 03. Une autorisation provisoire de programme vise un maximum de neuf (9) cohortes et ne peut excéder dix (10) ans.

EN FOI DE QUOI, les parties nationales ont signé à Montréal, ce 5 e
jour du mois de décembre 2025.

**POUR LE COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION
DES COLLÈGES (CPNC)**



Alexandre Havard, président



Danielle Pelletier, vice-présidente

**POUR LA FÉDÉRATION NATIONALE DES
ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DU
QUÉBEC (FNNEQ-CSN)**



Léandre Lapointe, président par intérim



Yves de Repentigny, vice-président